Comptabilité publique : les fondamentaux

★★★★★

SP-3 **2 Jours (14 Heures)**

Description

La comptabilité publique permet de traduire financièrement une politique, d'informer et de contrôler l'utilisation des fonds publics. Elle a profondément évolué pour améliorer la qualité des comptes, garantir la transparence financière et comptable. Ses enjeux de taille rendent indispensables la connaissance et la compréhension de ses règles.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Cadres et agents du secteur public chargés de la gestion comptable et budgétaire.

Prérequis

Aucune

Les objectifs de la formation

- Maîtriser les principes de la comptabilité publique
- Appliquer les règles imposées par la réglementation en constante évolution

Programme de la formation

Activité(s) individuelle(s) de démarrage

- Un questionnaire d'auto-positionnement pour adapter au mieux la formation à votre besoin.
- Une première activité pour s'approprier la notion de bilan.

Première classe virtuelle

- Découvrir la logique du bilan.
- Comprendre l'incidence des opérations sur le bilan.
- Maîtriser la notion de résultat et son lien avec le bilan.
- S'approprier la terminologie comptable.

Deuxième classe virtuelle

- Savoir utiliser le plan de comptes.
- Maîtriser la notion de sens débit ou crédit.
- Enregistrer des opérations comptables.
- Décrypter les composantes d'une écriture comptable.

Entraînement ou mise en application

- Réalisation d'activités en sous-groupe ou en individuel.
- Un questionnaire et des cas pratiques à réaliser pour ancrer les connaissances et mécanismes comptables étudiés durant les classes virtuelles.

Troisième classe virtuelle

- Se repérer dans l'organisation comptable.
- Utiliser les différents documents : journal, grand-livre et balance.
- Pratiquer la comptabilité auxiliaire.